

INCIDENT

26 mars 2007 - avion immatriculé F-GBQE

Evénement :	incursion sur une piste.
Causes identifiées :	<input type="checkbox"/> désorientation du pilote pendant le roulage, <input type="checkbox"/> délivrance tardive d'instructions par le contrôleur.

Conséquences et dommages : aucun.

Aéronef : avion Reims Aviation F 152.

Date et heure : lundi 26 mars 2007 à 16 h 33.

Exploitant : club.

Lieu : AD Saint-Cyr-l'École (78).

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 54 ans, BB de 2005, 190 heures de vol, 64 heures sur type dont 12 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent 120° / 06 kt, visibilité 8 km, ciel clair, température 14 °C, QNH 1015 hPa.

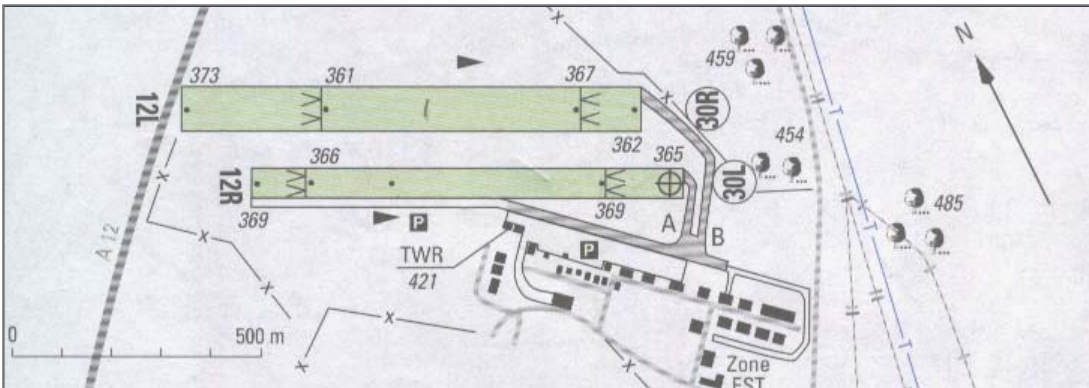
CIRCONSTANCES

De retour par le nord d'un vol local, le pilote contacte la tour de contrôle. Il est autorisé à intégrer le circuit d'aérodrome pour la piste 12 droite. Pendant le circuit, le contrôleur lui assigne la piste 12 gauche étant donné qu'un hélicoptère utilise déjà la piste 12 droite. Le pilote atterrit et dégage la piste 12 gauche. Le contrôleur lui demande alors de « rouler taxiway central puis bretelle ALPHA jusqu'au parking (voir carte page suivante) et de quitter sans rappeler ». Le pilote collationne l'instruction, roule sur la voie de circulation centrale et, après être passé au droit de la tour, traverse la piste 12 droite vers les aires de stationnement. Le contrôleur lui fait alors remarquer qu'il n'était pas autorisé à traverser cette piste. Le pilote fait demi-tour pour revenir sur la voie de circulation centrale et pénètre à nouveau sur la piste 12 droite. Le contrôleur fait remettre les gaz à l'hélicoptère en finale et demande au pilote de l'avion de « décaler la piste vers le taxiway sud ».

Le pilote de l'avion explique qu'il a effectué sa navigation avec des visibilité très réduites et qu'après son atterrissage, il a sans doute relâché son attention. Perturbé par le changement de piste en fin de vol, il a pu éprouver des difficultés à se situer sur l'aérodrome.

Le contrôleur a signalé son erreur au pilote sans lui fournir d'indication sur un nouveau cheminement vers le parking. Surpris par la remarque du contrôleur, le pilote a alors fait demi-tour pour revenir sur l'itinéraire prescrit.

Le profil du terrain peut gêner la visibilité du balisage.



Extrait de la carte d'atterrissage à vue de Saint-Cyr-l'École